



Bulletin d'informations – Mai 2012 :

Préparation de la rentrée 2012 : démarche à faire pour la garderie.

Pour l'année scolaire 2012-2013, pour simplifier au maximum les démarches des familles et des services de la garderie, il a été décidé de demander aux familles de constituer un dossier commun pour la garderie et le centre de loisirs.

Il convient donc, entre avril et septembre, de retirer un dossier auprès du secrétariat du centre de loisirs (Ty-Col, allée du chemin de Fer, 29290 Saint-Renan – 02 98 84 91 95). *Il est impératif de s'adresser directement au secrétariat du centre de loisirs, l'école ne pourra plus vous remettre le dossier.*



Le directeur de l'école et la responsable des services périscolaires attirent votre attention sur l'importance de constituer un dossier même si vous ne pensez pas utiliser les services de la garderie. En cas d'imprévu de dernières minutes, vous pourrez ainsi bénéficier des services de la garderie.

Kermesse : des appels de la part de l'équipe de l'APEL

- ☞ Tous les soirs, à partir de 20h (sauf les week-ends), toutes les bonnes volontés sont attendues pour préparer les chars du défilé de la kermesse. Les rendez-vous sont fixés chez Mme et Mr Kerbrat, Kerduff à Milizac.
- ☞ La kermesse arrivant à grand pas, nous sommes à la recherche de petite tonnelle pour personnaliser les stands. Si vous en avez une merci de nous répondre à l'adresse mail suivant : saliou.muriel@neuf.fr
- ☞ **WANTED** : A l'occasion de la kermesse, nous sommes à la recherche de lots neufs ou d'occasions afin d'approvisionner les différents stands. Si vous en possédez, vous pouvez les déposer au secrétariat de l'école primaire. Merci pour votre participation.
- ☞ Il reste encore beaucoup de carnet de tombola, n'hésitez pas à en demander aux enseignants ou au secrétariat de l'école.



Les dates importantes du mois :

Jeudi 3 mai, CE1 C : Animation d'éducation à l'environnement avec l'association Eaux et rivières (animation financée par la CCPI). Cette intervention aura pour thème : les étapes du circuit de l'eau domestique, les notions d'économies d'eau, de lutte contre la pollution et l'apprentissage de bons gestes au quotidien.

Jeudi 3 mai, classes de CE1 A, CM1 C et CM2 B : visite du bateau militaire le Monge, bâtiment d'essais et de mesure de la Marine nationale (pique-nique à prévoir). *Merci aux parents qui ont permis cette visite et qui ont mis en place un transport gratuit.*



Jeudi 3 mai, classes de CP A et CP B : piscine

Vendredi 4 mai, classe de PS C (voir liste affichée) : bilan de santé par l'infirmière de la PMI (protection maternelle et infantile) pour les élèves nés en 2008. *Ne pas oublier de déposer à l'école le carnet de santé.*

Lundi 7 mai : lundi travaillé normalement.

Mardi 8 mai : cérémonie de la fin de semaine guerre mondiale. Tous les élèves sont invités à y participer. Rendez-vous à 10h30 à la mairie.

Mercredi 9 mai : école toute la journée en remplacement du vendredi 18 mai. *L'ensemble des services périscolaires (garderie, cantine) fonctionneront toute la journée.*

Jeudi 10 mai, élèves de GS A et GS B : troisième séance d'animation d'éducation à l'environnement avec l'association Eaux et rivières (animation financée par la CCPI) sur le thème du cycle de l'eau.

Jeudi 10 mai, après-midi, classe de CLIS : troisième séance d'animation d'éducation à l'environnement (animation financée par la CCPI). Cette seconde séance aura pour thème : les petites bêtes.

Jeudi 10 mai, élèves de PS B et 50% des élèves de PS C : sortie toute la matinée à la ferme pédagogique de Plougastel Daoulas, la ferme de Gwen (voir lien : <http://www.lafermedegwen.com/>). *Pique-nique et bottes à prévoir. Le coût de cette sortie est de 8,30 euros par enfant. L'APEL financera 4 euros par enfant, 4 autres euros seront facturés aux familles sur la note du troisième trimestre).*



Jeudi 10 mai, élèves de CP au CM2 : remise, par courrier, à tous les élèves du CP au CM2 de la proposition du conseil des maître concernant le passage en classe supérieure ou le maintien. Les familles auront jusqu'au 25 mai pour faire appel.

Jeudi 10 mai, classes de CE1 A et de CE2 A : intervention de l'association Expotem autour d'Hervé de Portzmoguer et de la Cordelier (voir lien : <http://www.expotem.fr/>)



Jeudi 10 mai, classes de CP A et CP B : piscine

Vendredi 11 mai, élèves de PS A et 50% des élèves de PS C : sortie toute la matinée à la ferme pédagogique de Plougastel Daoulas, la ferme de Gwen (voir lien : <http://www.lafermedegwen.com/>). *Pique-nique et bottes à prévoir. Le coût de cette sortie est de 8,30 euros par enfant. L'APEL financera 4 euros par enfant, 4 autres euros seront facturés aux familles sur la note du troisième trimestre).*

Vendredi 11 mai, toute la journée, classe de CE1 B : sortie toute la journée à Quimper avec des élèves de l'école Saint-Yves Notre Dame de Bourg sur le thème du patrimoine et au musées des beaux-arts. *(pique à prévoir – attention fin de la journée vers 18h – le coût de la journée est de 12 euros par enfant. L'APEL financera 50% de la sortie, une somme de 6 euros vous sera facturée sur la facture du troisième trimestre).*



Samedi 12 mai, à 9h30 : départ à la retraite de Gisèle Hennetier, inauguration des travaux et exposition du travail des CM2 après leur voyage à Paris.

Lundi 14 mai, opération APEL : jour du passage de la benne de récupération des journaux. Merci de penser à les déposer au secrétariat de l'école ou dans le hall de la maternelle quelques jours auparavant.

Mardi 15 mai, classe de PS B (voir liste affichée) : bilan de santé par l'infirmière de la PMI (protection maternelle et infantile) pour les élèves nés en 2008. *Ne pas oublier de déposer à l'école le carnet de santé.*

Du mardi 15 mai après les cours au lundi 21 mai à 8h40 : pont de l'ascension.

Pensez à rapporter les carnets de tombola impérativement avant le mardi 15 mai, 18h dernier délai (même les billets non vendus).

Dimanche 20 mai : kermesse de l'école. Vente de gâteaux dès 10h30, rendez-vous à l'école à 13h30 pour le départ du défilé, stand tout l'après-midi à l'espace culturel.

Semaine du 21 au 25 mai, classes de CE1 et de CM2: les élèves de CE1 et de CM2 passeront les évaluations nationales CE1 ou de CM2. Ces évaluations ont une valeur statistique pour le ministère de l'éducation nationale (notamment pour évaluer les effets des nouveaux programmes) et permettront aussi de faire le point sur les compétences restantes à travailler avant la fin de l'école primaire ou en début de sixième. A l'issue de ces évaluations, les parents seront informés des résultats de leur enfant et du niveau de l'enfant (4 catégories : enfant en grosse difficulté scolaire – enfant ayant des difficultés, à surveiller – enfant maîtrisant le socle commun, bon niveau – enfant en grande réussite scolaire).

Lundi 21 mai, classes de CE1 (après-midi) et de CE2 (matin) : demi-journée de découverte du rugby et du tennis grâce à l'intervention de clubs sportifs rennais et de l'éducateur sportif Laurent Nicol.

Mardi 22 mai, réunion de classe pour tous les parents de CE1, à 18h, salle multifonctions : orientation possible à l'issue du CE1, le choix de la langue vivante en cycle 3.

Jeudi 24 mai, classe de PS B (voir liste affichée) : bilan de santé par l'infirmière de la PMI (protection maternelle et infantile) pour les élèves nés en 2008. *Ne pas oublier de déposer à l'école le carnet de santé.*

Jeudi 24 mai, classe de MS A : 3^{ème} séance de Poney

Jeudi 24 mai, classes de CP A et CP B : piscine

Vendredi 23 mai, classe de PS/MS bilingue (voir liste affichée) : bilan de santé par l'infirmière de la PMI (protection maternelle et infantile) pour les élèves nés en 2008. *Ne pas oublier de déposer à l'école le carnet de santé.*

Lundi 28 mai, lundi de la Pentecôte : jour férié pour les enfants donc pas d'école.

Jeudi 31 mai, classe de MS B : 3^{ème} séance de Poney

Jeudi 31 mai, classe de PS C (voir liste affichée) : bilan de santé par l'infirmière de la PMI (protection maternelle et infantile) pour les élèves nés en 2008. *Ne pas oublier de déposer à l'école le carnet de santé.*

Jeudi 31 mai, classes de CE2 : cinquième séance de cinéma (sur 5 séances durant l'année) au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Le film projeté sera *Le cheval venu de la mer* (1992). La participation financière des familles sera de 2 euros (facturation sur la note du troisième trimestre – participation APEL par enfant 0,50 euros). Informations complémentaires sur le film :

http://www2.cndp.fr/TICE/teledoc/dossiers/dossier_cheval.htm



Jeudi 31 mai, classes de CP A et CP B : piscine

Informations OGE C (organisme de gestion des écoles catholiques) : tarif de l'année scolaire 2012-2013

L'OGE C doit faire face à de nouvelles charges :

- Le conseil général du Finistère ne subventionne plus depuis le début de l'année, le service de psychologie de l'enseignement catholique du Finistère. Ce service a pour mission de faire le bilan psychologique d'enfants à la demande des écoles, pour les orientations. Il intervient aussi dans le cas d'urgence : décès, accident... Pour permettre à ce service de continuer, une contribution de 4 euros/an/enfant sera maintenant incluse dans la contribution des familles.
- L'école doit continuer les travaux de mise aux normes handicapés de l'école pour l'année 2015.

A partir de la rentrée prochaine, l'OGE C a décidé d'adopter un tarif unique pour tous les niveaux (hormis en petite section à titre transitoire comme généralement les enfants fréquentent l'école à temps

partiel). Par contre, l'OGEC a décidé d'augmenter les réductions pour les familles de 3 ou plus de 3 enfants.

Pour la cantine, après la baisse de 3 centimes en janvier dernier du tarif pour les enfants renanais, le tarif augmentera de 5 centimes pour faire face à l'augmentation des coûts du personnel. Probablement, une nouvelle baisse du prix de repas aura lieu en janvier 2013, quand la mairie réévaluera le montant de la contribution à caractère social versé pour chaque repas.

Informations sur les frais de fonctionnement de l'école :

Les frais de fonctionnement de l'école sont, en grande majorité, pris en charge par la mairie de la ville Saint-Renan ou de la commune de Lanrivoaré par l'intermédiaire d'un forfait communal par élève (le forfait versé par la mairie correspond à la somme que dépense la mairie pour un enfant scolarisé à l'école publique).

Les enseignants sont rémunérés par l'Etat.

La majorité des fournitures scolaires sont fournies par l'école (sauf les classeurs, les crayons, les trousseaux, la tenue de sports...). Les manuels scolaires, les fichiers sont fournis gratuitement par l'école.

Les élèves sont assurés gratuitement par l'école en assurance responsabilité civile et assurance individuelle accident. Ces assurances les couvrent à l'école mais aussi 24h/24h et pour les activités extra-scolaires (sauf pour les activités à risques).

La facturation aux familles des frais de scolarité :

Cette facturation comprend les cotisations UGSEL (union générale sportive des écoles libres), UDOGEC (union départementale des organismes de gestion des écoles catholiques), le service psychologie. Elle finance les locaux de l'établissement et les travaux immobiliers.

Petite Section (2 et 3 ans)	60 euros/trimestre ou 18 euros/mois
MS au CM2	72 euros/trimestre ou 22 euros/mois
Réduction 3 ^{ème} enfant	50%
Les suivants :	gratuit

La cantine :

L'école vous facturera les repas pris par votre enfant selon les conditions suivantes :

	Cantine (maternelle, CP, CE1)	Cantine (CE2, CM1, CM2)
Coût du repas	3,80 €	4,00 €

Les enfants résidant à Saint-Renan bénéficient d'une subvention à caractère social attribuée par la mairie. Cette subvention s'élève à 0,75 € et ramène donc le coût du repas à 3,05 € pour les enfants de maternelle CP et CE1 et à 3,15 € pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.

L'actualité du site internet : voir en ligne à l'adresse <http://liesse.fr>

Annexe : ce mois, un document extrait du magazine Familles & Education, revue que reçoivent toutes les familles d'adhérente à l'APEL.